

La cathédrale, le séminaire, le couvent, un nombre considérable de maisons ont été réduits en cendre. Le désastre atteint donc non seulement la ville, mais tout le diocèse de Chicoutimi.

D'un bout de la Province à l'autre, le peuple s'est ému ; des assemblées de citoyens ont été convoquées à Québec et ailleurs, et plusieurs journaux ont ouvert des listes de souscription.

Ce sont des frères qui sont éprouvés. Comment pourrions-nous rester insensibles à leur malheur ? Venons immédiatement à leur secours, et aidons-les à relever de leurs ruines la maison de Dieu et ces institutions d'enseignement et de charité où se faisait un si grand bien.

Montrons-nous charitables et généreux. La charité n'appauvrit jamais. Que chacun apporte l'offrande répondant à ses ressources. Que les riches donnent largement de leur superflu : ils exprimeront ainsi leur reconnaissance au Seigneur qui a béni leurs entreprises et leurs travaux. Ils sont nombreux parmi nous ceux à qui la fortune a souri dans ces derniers temps. C'est à eux surtout qu'il appartient de donner l'exemple. Qu'ils s'inclinent avec compassion vers les affligés.

Le diocèse de Montréal a noblement fait son devoir chaque fois qu'une infortune s'est présentée devant lui. Il gardera, nous en sommes convaincu, ses belles traditions, et par lui, l'évêque, le clergé, les communautés religieuses et les citoyens de Chicoutimi seront généreusement secourus.

Dimanche, 14 juillet, dans les églises et chapelles publiques on fera, à toutes les messes, une quête dont le produit devra être envoyé dès le lendemain à M. le procureur de l'archevêché.

Mais chez nous aussi, nos très chers frères, à la suite de l'incendie de Chicoutimi, le feu est venu ravager deux paroisses : Sainte-Scholastique et La Pointe-aux-Trembles. Nous unirons dans une même sympathie tous les éprouvés. Une partie de la collecte prescrite ira à ces deux paroisses, suivant l'étendue de leur désastre et selon les besoins que nous y aurons constatés.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les